



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

Mercredi 25 septembre 2024

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté les dossiers suivants (lien du sommaire interactif) :

- Aides de la délégation pour le développement des communes 2
- Prix des hydrocarbures au 1er octobre 2024 3
- Ouverture de quotas spécifiques d'importation de fleurs coupées pour les fêtes de la Toussaint 2024 et la Saint-Valentin 2025 3
- La fête de la Science met l'Océan à l'honneur du 4 au 18 octobre..... 4
- Subventions en faveur d'un établissement public, d'un établissement scolaire et d'une association culturelle..... 5
- Subventions en faveur d'associations et de fédérations sportives 6



Aides de la délégation pour le développement des communes

Le Gouvernement a validé l'octroi de quinze subventions destinées à divers projets d'amélioration des infrastructures locales et de renforcement des services publics dans dix communes à travers la Polynésie française.

Les projets financés se répartissent en trois catégories, comme suit : neuf acquisitions, cinq travaux et une opération d'étude.

En acquisitions :

Les communes de Tureia, Hao, Rangiroa, Ua Pou, Tatakoto, Takaroa et Tumaraa bénéficient de financements pour se doter de nouveaux équipements visant à améliorer les services techniques communaux. Cela comprend l'acquisition de chargeurs excavateurs, de tractopelles, de pelles hydrauliques, de camions à benne, de camions nacelle et d'autres véhicules spécialisés essentiels leurs travaux.

Le Pays a octroyé **122 839 809 F CFP** pour soutenir ces projets, ce qui représente environ 58% du coût total de **210 909 315 F CFP** de ces acquisitions.

En travaux :

Les communes de Arue, Rimatara, Punaauia et Tatakoto bénéficient de financements pour améliorer leurs infrastructures locales et élargir leur offre à la population. Cela comprend notamment les travaux d'aménagement d'aires de jeux, la réhabilitation de salles omnisports, la réhabilitation de voiries et la construction d'un hangar à compostage, contribuant ainsi au bien-être des résidents et à la promotion d'activités communautaires.

Le Pays a octroyé **287 343 312 F CFP** pour soutenir ces projets, ce qui représente environ 57% de leur coût total estimé à **503 334 516 F CFP**.

En études :

La commune de Tumaraa bénéficie d'une subvention pour lancer les études préalables aux travaux de rénovation et d'extension de la salle omnisports Austin Hunter de Tevaitoa, l'objectif étant d'améliorer cet équipement sportif pour la population locale et d'encourager la pratique sportive.

Le Pays a octroyé **12 601 760 F CFP** pour soutenir ce projet, ce qui représente 80% du coût total de **15 752 200 F CFP** de cette étude.

Le montant total des opérations s'élève à **729 996 031 F CFP**, dont **422 784 881 F CFP** sont financés par le Pays, représentant environ 58% du coût global.

Ce soutien financier, conjugué aux efforts des communes, vise à encourager un développement local durable et à garantir une répartition équitable des ressources à travers l'ensemble du territoire.



Prix des hydrocarbures au 1er octobre 2024

Les prix du pétrole brut ont chuté récemment sous l'influence des perspectives incertaines concernant la demande d'or noir suite à l'annonce des faibles performances économiques de la Chine et des États-Unis, premiers pays importateurs mondiaux de pétrole.

La baisse des prix CAF à l'importation et inhérente à l'évolution des cours du brut, permet au Fonds d'enregistrer le plus bas niveau de dépenses estimées mensuellement sur l'exercice 2024.

Le Conseil des Ministres reste toutefois prudent au vu des remontées soudaines des cours suite, par exemple, aux interruptions d'approvisionnement du pétrole venant de Libye ou encore au passage de l'ouragan Francine dans le Golfe du Mexique, où pas moins de 4000 plateformes pétrolières sont en activité.

Le climat général incite donc les investisseurs à la prudence et c'est pourquoi, le Conseil des Ministres demeure attentif à l'évolution des cours et décide de maintenir les prix des hydrocarbures à leur niveau actuel pour le mois d'octobre 2024.

Ouverture de quotas spécifiques d'importation de fleurs coupées pour les fêtes de la Toussaint 2024 et la Saint-Valentin 2025

Les membres de la commission des fleurs coupées ont pris connaissance le 27 août 2024 des prévisions de production de fleurs locales établies par la Direction de l'agriculture.

Après analyse de la situation de la filière et des besoins exprimés par les fleuristes, les membres de la commission ont proposé à l'approbation du Conseil des ministres, l'ouverture de quotas spécifiques d'importation de fleurs coupées pour les fêtes de la Toussaint 2024 et de la Saint-Valentin 2025

Ces quotas destinés exclusivement aux fleuristes exploitant un magasin régulièrement approvisionné sont ouverts à hauteur de 16 980 tiges pour la Toussaint 2024 et de 24 200 tiges pour la Saint-Valentin 2025.



La fête de la Science met l'Océan à l'honneur du 4 au 18 octobre

Pour sa 33^{ème} édition et en lien avec la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'Océan qui se tiendra en juin 2025, à Nice, la **fête de la Science met l'Océan à l'honneur**. La thématique « **Océan de savoirs** » se place en effet au cœur des préoccupations actuelles de notre société.

La fête de la science a pour devise de « Célébrer la science en la présentant au grand public de façon ludique, pédagogique et interactive ».

Aussi, le public est invité à découvrir l'océan, véritable laboratoire à ciel ouvert et milieu complexe mobilisant un champ important de la recherche, des sciences fondamentales et appliquées aux sciences humaines et sociales. Suscitant notre fascination et stimulant notre imaginaire, l'océan longtemps redouté pour sa puissance et son caractère imprévisible apparaît aujourd'hui comme un bien précieux dont il faut prendre soin.

Au-delà du maritime, la thématique « **Océan de savoirs** » est donc une invitation à repousser l'horizon de nos connaissances scientifiques et à expérimenter l'étendue de tous les savoirs.

La Fête de la Science débutera officiellement le vendredi 4 octobre avec plusieurs activités phares, notamment des **ateliers** et des **animations scientifiques** à l'Assemblée de la Polynésie française, réunissant 25 partenaires. Il y aura également une **table ronde** sur les grands fonds marins, réunissant experts et personnalités.

L'événement comportera également plusieurs conférences, qui auront lieu le mardi 8 octobre et le jeudi 10 octobre à l'Université de la Polynésie française (UPF).

De plus, des **journées portes ouvertes** seront organisées du 7 au 17 octobre, permettant aux scolaires de visiter des centres de recherche comme l'Institut Louis Malardé (ILM) à Papeete et Paea, le CRIOBE, ainsi que les stations de Météo France à Faaa et Mangareva. En outre, des interventions pédagogiques auront lieu dans les établissements scolaires du 1^{er} degré au lycée, offrant aux élèves l'opportunité de rencontrer et échanger avec des scientifiques. Ces activités, prévues à Tahiti et Moorea, s'étendront également aux îles éloignées : Nuku Hiva (Marquises), Mangareva (Gambier), Rurutu (Australes), Rangiroa et Hao (Tuamotu), et Raiatea (Îles Sous-le-Vent).

Enfin, des **capsules vidéo** sur les travaux des chercheurs seront accessibles en ligne dès le 4 octobre.



Subventions en faveur d'un établissement public, d'un établissement scolaire et d'une association culturelle

Sur proposition du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, et de la Culture, le Conseil des ministres a adopté l'octroi de subventions en fonctionnement, en faveur d'un établissement public, d'un établissement scolaire et d'une association culturelle, d'un montant total de **200 455 000 F CFP**.

Les subventions ont été réparties comme suit :

Établissements publics / scolaires /association	Subventions	Montants
Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture	Attribution d'une subvention de fonctionnement pour financer l'organisation d'évènements culturels, au titre de l'année 2024	94 600 000
Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture	Attribution d'une subvention de fonctionnement pour financer l'organisation du Heiva i Tahiti, au titre de l'année 2024	89 000 000
Association Puna reo Piha'e'ina	Attribution d'une subvention d'investissement pour financer la construction d'un réfectoire, sur le site Pererau sis à Moorea, dans le cadre du projet de Village Pererau	14 135 000
Collège de Rangiroa	Attribution d'une subvention de fonctionnement pour financer la réalisation des armoires de l'internat	2 720 000
TOTAL		200 455 000 F CFP



Subventions en faveur d'associations et de fédérations sportives

Sur proposition de la ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Prévention contre la délinquance, en charge de l'artisanat, le Conseil des ministres a adopté l'octroi de subventions en fonctionnement et en investissement, en faveur d'associations et de fédérations sportives, d'un montant total de **3 761 520 F CFP**.

Les subventions en fonctionnement et en investissement ont été réparties comme suit :

En fonctionnement en faveur de la Fédération Tahitienne de Handball pour le financement de ses activités générales pour un montant total de **1 600 000 F CFP** ;

En investissement pour un montant total de **2 161 520 F CFP** :

Fédération Tahitienne de Tir à l'Arc	Acquisition de deux containers	700 000
Association Tiare Apetahi no Tumaraa	Acquisition d'un abri	250 000
Association Ecole de voile d'Arue	Acquisition d'un moteur de bateau	911 520
Association Beach Tennis Tahiti	Acquisition de matériel informatique	300 000
TOTAL		2 161 520 F CFP

SERVICE DE LA COMMUNICATION
